



RAPPORT DU PRÉSIDENT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mai 2021

Mesdames et Messieurs :

Conformément aux statuts de notre corporation, en vigueur depuis 1973, ses modifications postérieures et en application, en particulier, de l'article N° 26, je sou mets à l'examen des membres le rapport, le bilan et le compte de résultats afférents à l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Notre « Corporación-Fundación » est une organisation de droit privé à but non lucratif qui gère le Lycée Antoine de Saint-Exupéry, lequel s'étend sur 2 sites : Vitacura et Chamisero. La Corporation se doit, en vertu de ses statuts, de promouvoir la culture française dans le respect des programmes français et chiliens, contribuant ainsi à l'éducation et au développement des jeunes qui nous sont confiés, immergés dans le système éducatif du pays, dans un cadre de rigueur intellectuelle stimulant l'esprit critique et les valeurs socioculturelles communes au Chili et à la France.

Le lycée est régit par les décrets et résolutions N° 535, 12.779, 12.854, 614 et 3.589 du Ministère de l'Éducation chilien qui dote notre établissement d'un statut spécial, nous permettant de dispenser la plus grande partie de notre enseignement en langue française et suivant le système français. Par ailleurs, le système mis en place au sein de l'établissement est régit par les dispositions prévues par la Convention signée par la Corporation avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

ORGANISATION

La Corporation est l'organisme responsable de la gestion administrative et financière du Lycée. Elle est dirigée par un *Directorio* (conseil d'administration) composé de neuf membres ayant droit de décision et de vote et deux membres ayant un rôle consultatif.

Comme tous les ans, et conformément aux dispositions des statuts de la Corporation, le *Directorio* rend public son rapport annuel lors d'une Assemblée Générale ordinaire, laquelle, connue et ouverte à tous ses membres, se déroule en toute transparence.

Le Proviseur est responsable non seulement des aspects pédagogiques et administrativo-pédagogiques, mais il assure aussi, en tant que chef d'établissement, et dans un esprit de collaboration avec la Corporation et sous sa délégation, le bon fonctionnement de l'établissement sur les plans matériel, humain, immobilier et financier. Il est nommé directement par le gouvernement français en vertu de l'accord intitulé « La Convention »,



lequel régit le fonctionnement de notre système éducatif. Le proviseur Eric Krop est secondé dans sa mission par les directeurs adjoints, Robert Ortuño et Arnaud Couturier pour le secondaire, Peggy Avelez, Catherine Hautier et Desanka Willot pour la maternelle et l'élémentaire et par la directrice administrative et financière, Peggy Lehmann, tous également nommés par la France à travers de l'AEFE.

DIRECTORIO

Le *Directorio* était composé pour l'année 2020 des membres suivants :

- Les représentants de l'Alliance Française de l'Île de France, M. Guillermo Larraín, vice-présidente, Mme Paula Petit Laurent, trésorière, Mme Marie Deschaseaux, secrétaire du *Directorio* et M. Paul Miquel, président
- Les représentants de l'Alliance Française au Chili, M. Javier Carvallo, directeur et M. José Moya, directeur.
- La Présidente de l'association des parents d'élèves, Mme Virginie Neaud en remplacement de Mme Paulette Iribarne
- Deux représentants des membres de la Corporation, M. Ignacio Fernandez et M. Olivier Bastet, lesquels ont été remplacés en octobre par Mme Dolly Deik et M. Jean Damien Hue, disposant tous d'un droit à la parole et au vote.

En plus des membres susmentionnés, ont également participé au *Directorio* à titre consultatif, sans droit de vote :

- Monsieur l'Ambassadeur de France ou son représentant., Monsieur le Proviseur du Lycée, les conseillers consulaires, la Directrice administrative et financière et son adjoint

Le *Directorio* se réunit une fois par mois en session ordinaire et en sessions extraordinaires autant que de besoin. Toutes les réunions sont tenues en présence de l'avocate Catalina Faz Alessandri, du cabinet d'avocats Villaroel, Lecaros et Aste, secrétaire des actes. Par ailleurs, les comités des finances, du travail, de solidarité et de la communication sont réunis régulièrement. Ces réunions, composées par des membres du comité directeur, sont ouvertes au reste des directeurs qui souhaitent y assister.

Par ailleurs, la Corporation participe comme invité permanent, sans droit de vote, par l'intermédiaire de deux de ses représentants au Conseil d'établissement (organe consultatif présidé par Monsieur le Proviseur).

Je voudrais souligner devant cette assemblée que tous les membres du *Directorio* exercent leur fonction ad-honorem, sans rémunération ni avantage personnel d'aucun ordre,



faisant preuve d'un grand esprit de service pour notre communauté, et je tiens à remercier chacun d'entre eux ainsi que leurs familles.

Répercussions financières des différentes crises

Il convient de rappeler que les tarifs qui ont régi l'année 2020, lesquels déterminent les revenus de l'école, ont été fixés au cours de l'année 2019. Lors de la session ordinaire du 19 juin, le *Directorio* de la Corporation a proposé une augmentation tarifaire de 4%, que l'Assemblée a rejeté. Finalement, lors d'une session extraordinaire, elle a approuvée une hausse de 2,5%. Avec cette augmentation, le déficit comptable projeté s'élevait à 1.618 millions de pesos.

Par conséquent, l'année 2020 a commencé avec un déséquilibre important entre les revenus et les dépenses. C'est dans ce contexte que nous avons dû faire face à une année marquée par la crise sanitaire et économique provoquée par le coronavirus. Apparue en Chine en janvier, l'épidémie s'est ensuite propagée à travers le monde, le premier cas étant identifié au Chili au cours du mois de mars. Sans avoir de visibilité sur son évolution à moyen terme, il a fallu organiser l'école sur la base d'un modèle mixte qui, pour assurer une continuité pédagogique, prévoyait un enseignement à distance tant que les conditions sanitaires l'exigeaient. En parallèle, il a fallu œuvrer pour préparer la réouverture du lycée en présentiel, laquelle a finalement eu lieu au mois de novembre.

Depuis l'annonce de la fermeture des écoles par les autorités sanitaires en mars 2020, le *Directorio* a fixé trois lignes d'action :

- Assurer la continuité pédagogique
- Faire tout son possible pour ne pas perdre de famille ou d'employés en raison de la situation économique
- Assurer l'équilibre financier à moyen terme de l'école.

Parmi les effets néfastes provoqués par la pandémie et ayant eu des conséquences négatives sur la situation financière de l'école, on peut citer :

- L'impact économique de la pandémie sur les familles, qui s'est traduit par une hausse significative des arriérés et des difficultés à payer la scolarité
- les investissements nécessaires pour assurer l'enseignement à distance et le retour en classe
- une perte d'étudiants (entre les retraits et les non-arrivées) de plus de 90 étudiants
- la suppression des activités périscolaires (APE et ramas)
- l'impossibilité de louer les infrastructures sportives

Pour faire face à cette situation, dont certains de ses effets sont permanents, le *Directorio* a approuvé les mesures suivantes :

- Investir dans les outils nécessaires pour assurer la continuité pédagogique, tant au niveau des systèmes, de la formation, que du matériel, pour assurer un retour en classe en toute sécurité. Ainsi, il a été investi dans :



- Des outils en ligne pour l'enseignement à distance et la formation des enseignants, et ce dans un temps record
 - du matériel destiné non seulement aux personnels pour qu'ils puissent travailler à domicile (ordinateur, connexions internet, chaises de bureau ...) mais aussi aux élèves qui en avaient besoin pour des raisons financières. Au total, 215 ordinateurs portables, 32 tablettes, 48 accès à un réseau à large bande mobile ont été livrés
 - un investissement de 185 millions de pesos pour la mise en place des conditions sanitaires requises pour un retour en classe
 - 45 millions de pesos supplémentaires pas mois ont été alloués en matériel de protection (masques, gel alcoolisé ...) et en personnel de renfort
 - Consolider le Fonds de solidarité, avec une contribution supplémentaire de 50 millions par mois,
- Prendre les mesures nécessaires pour offrir aux familles des modalités de paiement et des conditions qui leur permettent d'alléger leur situation financière, au travers d'un report des mensualités ou d'une l'élimination des intérêts et des pénalités de retard.
 - Réaliser, avec l'appui d'un conseiller externe, une étude complète de la structure organisationnelle, ce qui a permis d'identifier plus de 50 initiatives visant à réduire les coûts de l'établissement. Chacune d'entre elles a été évaluée en terme d'investissement initial le cas échéant, d'économies générées et prévoit un calendrier de mise en œuvre.
 - Souscrire des crédits FOGAPE pour un montant de 1 800 millions de pesos chiliens, afin de disposer d'une flexibilité financière et de pouvoir répondre aux besoins générés par la pandémie. Les conditions proposées sont très favorables en termes de taux et de durée (3 ans, qui ont ensuite été prolongés à 5 ans)
 - Renégocier les contrats avec les fournisseurs afin de réduire les coûts
 - Conclure un accord avec les syndicats sur le report du paiement des primes pour soulager la trésorerie dans les mois les plus délicats.

Au-delà des mesures immédiates, il incombe au *Directorio* de prendre les mesures nécessaires pour préserver l'équilibre financier à moyen terme.

En effet, les conséquences économiques de la pandémie ont été fortes et la prolongation de cette dernière dans le temps aura un impact sur le niveau d'emploi et de revenus des familles. La crise sanitaire a par ailleurs mis en évidence une structure de coûts non viable pour l'école à moyen terme.

C'est pourquoi, après une analyse approfondie de la situation, le *Directorio* a décidé à l'unanimité d'externaliser les services de nettoyage et de sécurité, ce qui a conduit à la douloureuse décision de licencier 33 membres du personnel de nettoyage et de sécurité. De plus, un processus d'optimisation des heures des enseignants s'est conclu par le licenciement de 7 professeurs.

En définitive, la Corporation Éducationnelle Alliance Française de Santiago a terminé avec un résultat comptable négatif de 2.224 millions de pesos.

Infrastructure :



- Chamisero:

Les travaux de Chamisero se sont achevés au cours du mois de mars. Quelques finitions sont encore en cours en raison du confinement décrété par les autorités. Le coût final et total a atteint 1 131 397 UF, selon la ventilation suivante :

Étapes	Coût UF
Terrain	82.119
Étape I	193.287
Étape II	236.597
Étape III	180.143
Étape IV	253.079
Étape V	186.172
Total	1.131.397

- Travaux engagés pour la période 2019-2020:

Les travaux d'infrastructure engagés pour les deux sites sont les suivants et dépassent 400 MM \$:

- Régularisation des panneaux électriques
- Rénovation de la piste d'athlétisme de Vitacura
- Remplacement du gazon synthétique du terrain de football de Vitacura
- Système d'alarme présismique et d'évacuation pour les 2 sites
- Rénovation pour une nouvelle salle de classe à Chamisero

Ressources humaines

- Personnel

L'évolution du personnel est présentée dans le tableau ci-après :

AREA	2015			2016			2017			2018			2019			2020			2021		
	Corp.	AEFE		Corp.	AEFE		Corp.	AEFE		Corp.	AEFE		Corp.	AEFE		Corp.	AEFE		Corp.	AEFE	
		Res.	Expat.		Res.	Expat.		Res.	Expat.		Res.	Expat.		Res.	Expat.		Res.	Expat.		Res.	Expat.
ADMINISTRACION	45		5	43		5	46		5	47		7	51		7	55		7	52		7
ASEM	29			30			32			32			31			33			32		
ENFERMERIA - CIO - CDI	15			17			19			21			23			23			23	1	
INSPECTORIA	18			21			36		1	44		1	54		1	52			35	2	
PERSONAL DE SERVICIO	51			54			53			49			47			44			14		
PROFESORES EDUC. FISICA	14			15			18	1		17	1		17	1		18	1		16	1	
PROFESORES PRIMARIA	83	17		83	17		93	17		96	19	1	99	20	1	100	20	1	96	20	1
PROFESORES SECUNDARIA	60	28	5	66	28	5	69	28	5	74	30	4	67	32	4	73	34	4	72	29	4
SubTotales	315	45	10	329	45	10	366	46	11	380	50	13	389	53	13	398	55	12	340	53	12
TOTAL	370			384			423			443			455			465			405		



Comme mentionné ci dessus, l'externalisation des services de ménage et de sécurité a diminué les effectifs de 33 personnes. A ces derniers s'ajoutent 7 professeurs et 20 assistants de vie scolaire qui sont désormais employés directement par les parents concernés.

Évolution du nombre d'étudiants

En mars et novembre de chaque année, le nombre total d'étudiants sur les 2 sites s'est élevé à :

	Vitacura		Chamisero		Total		
	Mar	Nov	Mar	Nov	Mar	Nov	Dif. Mar/Nov
2014	2.395	2.368	379	401	2.774	2.769	5
2015	2.363	2.335	510	522	2.873	2.857	16
2016	2.323	2.289	634	637	2.957	2.926	31
2017	2.332	2.283	693	702	3.025	2.985	40
2018	2.353	2.314	768	746	3.121	3.060	61
2019	2.324	2.303	891	883	3.215	3.186	29
2020	2.315	2.270	978	940	3.293	3.210	83
2021	2.233		1.026		3.259		

FONDS DE SOLIDARITÉ

Le fonds de solidarité a permis d'aider 265 familles (428 élèves) en situation économique difficile.

Je tiens à remercier les parents qui ont participé avec nos équipes à la conception du fonds et de son règlement de fonctionnement. Leur professionnalisme et leur travail ont été essentiels pour que le Fonds fonctionne dès le mois de mars et soit ainsi en mesure de fournir un soutien financier en temps voulu.

A.E.FE.

Je voudrais terminer ce rapport en remerciant vivement l'AEFE et le gouvernement français pour le soutien sans faille qu'ils nous ont apporté, en particulier lors de cette année si complexe.

D'une part, le montant traditionnel des bourses a été augmenté pour aider les familles françaises dont la situation économique a été affectée par la crise.



D'autre part, une subvention de 538 000 euros a été allouée pour soutenir, par le biais du Fonds de solidarité, des familles non françaises. Cette aide nous a permis de compenser la baisse du revenu qui s'est produite particulièrement en août avec la non-arrivée d'élèves de l'hémisphère nord. De plus, nous avons obtenu une subvention à hauteur de 75 000 euros pour couvrir une partie de nos coûts liés à la mise en œuvre des protocoles sanitaires.

De plus, afin d'alléger notre trésorerie dans les mois critiques, nous avons sollicité un report de nos règlements et la possibilité de payer en une seule fois au mois de décembre, tant pour l'année 2021 que 2022, ce qui a été accepté. Cette flexibilité nous permet d'adapter les paiements à nos flux de trésorerie, sans recourir à nos lignes de crédits.

Enfin, l'AEFE nous apporte un appui constant, contribuant entre autre au financement des enseignants résidents et expatriés. Elle offre également un système d'accompagnement, d'encadrement et de formation continue qui nous permet de proposer une éducation de qualité. Cet effort se traduit par une aide de 3 500 000 euros en 2020, soit 1 100 euros par élève.

Je tiens donc à remercier l'AEFE pour son soutien constant et la qualité des relations que nous avons réussi à développer. Cela n'aurait pas été possible sans le travail de l'ambassadeur de France, M. Roland Dubertrand et l'attaché culturel de l'ambassade, M. Christian Estrade.

Enfin, je veux terminer ce rapport en remerciant tout le personnel de l'école, l'équipe de direction et les familles de notre communauté pour l'engagement, l'énergie et la proactivité qu'ils ont démontrés depuis le début des crises. Cela a permis de faire face à une situation unique et sans précédent, permettant une transition rapide vers une éducation en distanciel. Le retour à l'école constitue un défi encore plus grand, que nous saurons, j'en suis sûr, relever de manière unie et solidaire, pour le bien de nos élèves.

Merci à tous.

Paul Miquel
Président